



Thionville



Le réseau
de transport
d'électricité

Concertation garantie par



Projet H2V Thionville

Unité de production
d'hydrogène vert et de e-méthanol
à Florange - Uckange



SYNTHÈSE DU DOSSIER DE CONCERTATION

Concertation préalable du 28 avril au 20 juin 2025

concertation-h2v-thionville.fr

Les maîtres d'ouvrage



H2V, un acteur français pionnier de la production d'hydrogène vert et de carburants de synthèse

H2V œuvre depuis 2016 à l'élaboration d'énergies durables destinées à 5 usages Premium pour des secteurs qui doivent être rapidement décarbonés : l'industrie, le raffinage, les transports poids-lourds, les transports maritimes et les transports aériens.

En amont de la publication des stratégies françaises et européennes, H2V a identifié les nombreuses contraintes qui pèsent sur ce secteur en devenir et développé des capacités d'engineering internes en matière d'électrolyse et de e-carburants, pour concevoir des Gigafactories de production d'hydrogène vert de 100 MW minimum et de e-carburants.

H2V est une filiale du groupe industriel français Samfi Invest, engagé depuis deux décennies en faveur de la transition énergétique à travers : les parcs éoliens, les parcs solaires, les stations de service électrique, les transports Malherbe.

Positionné dans les grands bassins industriels et portuaires, notamment à Dunkerque et Marseille Fos, H2V a construit sa stratégie sur la sécurisation de positions stratégiques, afin d'accélérer la réindustrialisation et l'indépendance énergétique de ces territoires.

→ Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.h2v.net

RTE, en charge du raccordement au réseau public de transport d'électricité



Le réseau de transport d'électricité

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France, assure une mission de service public essentielle : garantir l'alimentation en électricité en permanence et avec la même qualité de service sur l'ensemble du territoire, grâce à la mobilisation de ses 10 000 salariés.

RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 106 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières.

Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 autres pays.

→ Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.rte-france.com

Les garants de la CNDP



“ Pour chaque concertation qu'elle accompagne, la CNDP désigne un.e ou plusieurs garant.e.s de la concertation. Il ou elle veille à la qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations diffusées au public et au bon déroulement de la concertation.” CNDP

Le rôle des garant.e.s est de suivre l'ensemble du processus de concertation et de conseiller H2V et RTE sur les modalités d'information et de participation, et de l'alerter sur des points de vigilance. Les garant.e.s sont indépendants des maîtres d'ouvrage et dans une position de neutralité à l'égard du projet.

Tout-te citoyen-ne peut solliciter les garant.es de la CNDP pour leur faire part d'un besoin ou d'une demande concernant les modalités d'information et de participation du public.

Vous pouvez contacter les garant.e.s :



Nathalie Durand

Email : nathalie.durand@garant-cndp.fr



Jean-François Trassart

Email : jean-francois.trassart@garant-cndp.fr

Les grandes lignes du projet

Le projet H2V Thionville prévoit la construction d'une usine dédiée à la production d'hydrogène vert et de e-méthanol sur une ancienne friche industrielle à Thionville-Illange, en Moselle.

Alimenté par de l'électricité renouvelable et bas-carbone, le projet prévoit la création d'une unité de production d'hydrogène d'une capacité de 200 MW d'électrolyse, et d'une unité de production de carburants de synthèse (e-méthanol) à partir de CO₂ biogénique issu notamment des industries et des méthaniseurs locaux.

Avec une mise en service prévue en 2030, l'usine ambitionne de produire **30 000 tonnes/an d'hydrogène vert**, destinées à la fabrication de **150 000 tonnes/an de e-méthanol**.

Son fonctionnement nécessiterait un raccordement électrique au réseau public de transport d'électricité, assuré par RTE via **une liaison souterraine de 225 000 volts** jusqu'au poste électrique de Saint-Hubert, à Uckange.

La production de e-méthanol à partir d'hydrogène renouvelable et bas-carbone jouerait un rôle clé dans la transition énergétique, notamment en réduisant l'empreinte carbone des secteurs maritime et aérien. Il pourrait être utilisé directement pour l'avitaillement des navires ou servir à la fabrication d'électro-carburants durables pour l'aviation (e-SAF).

Une partie de l'hydrogène pourrait également permettre de ravitailler le réseau de **stations de distribution d'hydrogène** présentes dans la zone du projet. En complément, jusqu'à un quart de la production d'hydrogène pourrait être dédié à **l'industrie locale** si des besoins étaient identifiés sur le territoire.

Quelques mots pour comprendre

- **Hydrogène vert** : Hydrogène produit par électrolyse de l'eau en utilisant de l'électricité d'origine renouvelable ou bas-carbone, permettant de réduire les émissions de CO₂ dans l'industrie et les transports, notamment via la production de e-méthanol.
- **E-méthanol** : Méthanol de synthèse produit à partir d'hydrogène vert et de CO₂ biogénique, constituant une alternative bas-carbone pour les carburants et l'industrie chimique.
- Le **SAF** (Sustainable Aviation Fuel) désigne un carburant d'aviation durable produit à partir de matières premières renouvelables, comme les huiles usagées ou la biomasse, pouvant être utilisées sans modification des moteurs existants. Le **e-SAF (ou e-kérosène)** désigne une version synthétique du SAF, qui peut notamment être produit par transformation du e-méthanol par la technologie « Méthanol-To-Jet » : c'est une alternative au kérosène utilisé dans l'aviation, avec une empreinte carbone beaucoup plus faible.

Les chiffres-clés du projet

Projet de mise en service de l'usine	2030
800 M€	Investissement (estimation)
Création de 140 emplois dont 80 directs	140
200 MW = 30 000 T/AN	d'hydrogène vert
Une production de 150 000 t/an d'e-méthanol, expédié par train à raison de 2 à 3 trains par semaine	150 000 T/AN

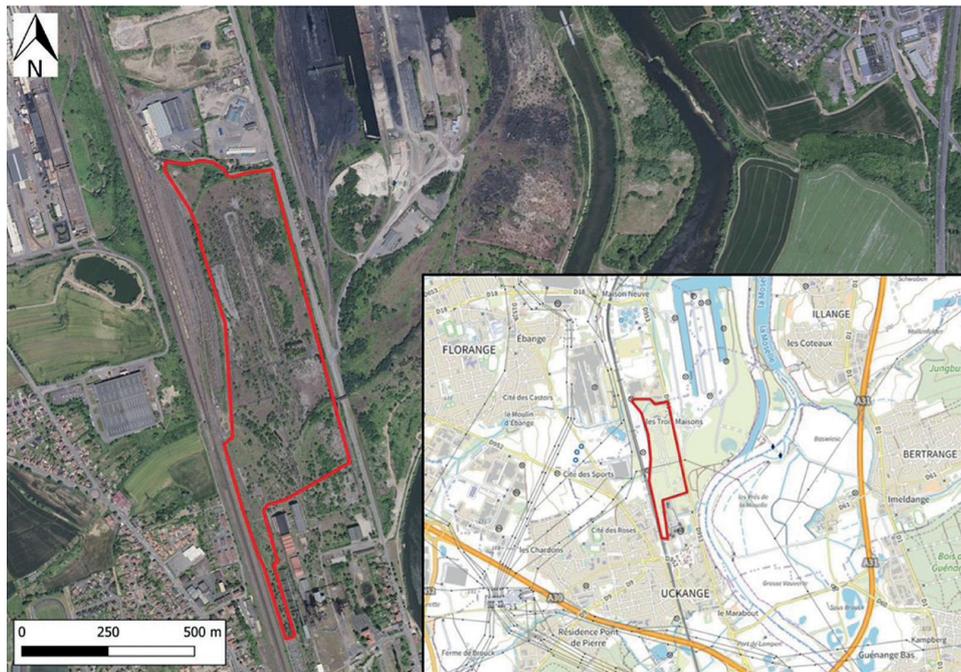
La localisation du projet

Le projet H2V Thionville, **d'une superficie de 31 hectares**, est prévu au sein de la ZAC E-LOG'IN 4, sur la partie nord du « site Parc à Fonte », sur les communes de Florange et d'Uckange (57).

Il s'agit d'une **ancienne friche industrielle**, vendue par le syndicat mixte ouvert qui gère la zone E-LOG'IN 4.

Le site présente de nombreux atouts pour l'installation d'un tel projet :

- **Une position géographique stratégique**, au cœur de nombreux réseaux de transport (nœuds autoroutiers, réseau ferré international, proximité des quais de la rivière Moselle, etc.) ;
- **Une proximité avec de nombreux industriels**, qui représentent autant d'opportunités pour la récupération et la valorisation de CO₂ biogénique nécessaire à la production de e-méthanol ;
- **Une emprise foncière déjà anthropisée** : en s'implantant sur une ancienne friche industrielle, le projet s'inscrit dans une démarche de réhabilitation des friches et répond ainsi aux objectifs « Zéro Artificialisation Nette » ;
- **Une possibilité de connexion proche au Réseau public de Transport d'Électricité** permettant d'assurer les besoins d'alimentation en électricité du site depuis Uckange.



Le fonctionnement des futures installations

Le **projet H2V Thionville** prévoit la mise en place d'une unité de production d'hydrogène vert par électrolyse de l'eau (30 000 tonnes/an) et d'une unité de production de **e-méthanol** (CH₃OH) (150 000 tonnes/an) à partir de CO₂ biogénique.

L'usine fonctionnerait environ **8 000 heures par an**, soit 333 jours, avec des infrastructures adaptées aux exigences industrielles et environnementales.

L'hydrogène vert serait produit par **électrolyse de l'eau**, un procédé qui permet d'assurer une production d'hydrogène vert sans émission de CO₂ ni polluant.

Le **e-méthanol**, quant à lui, serait obtenu par la réaction entre l'hydrogène produit et du **CO₂ biogénique**, issu notamment des industries et des méthaniseurs situés à proximité.

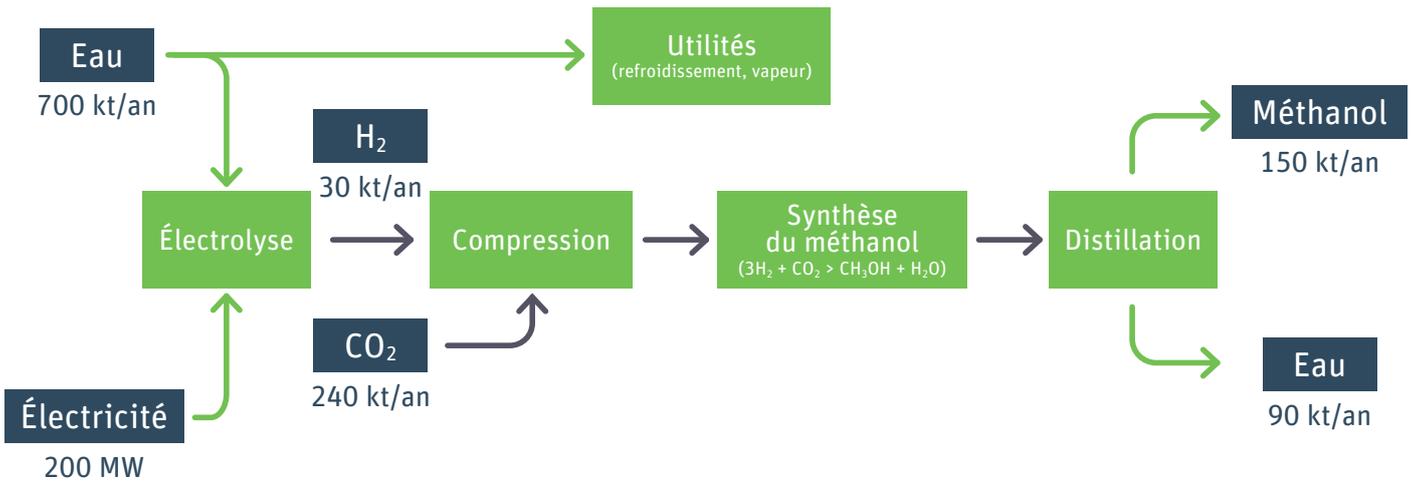
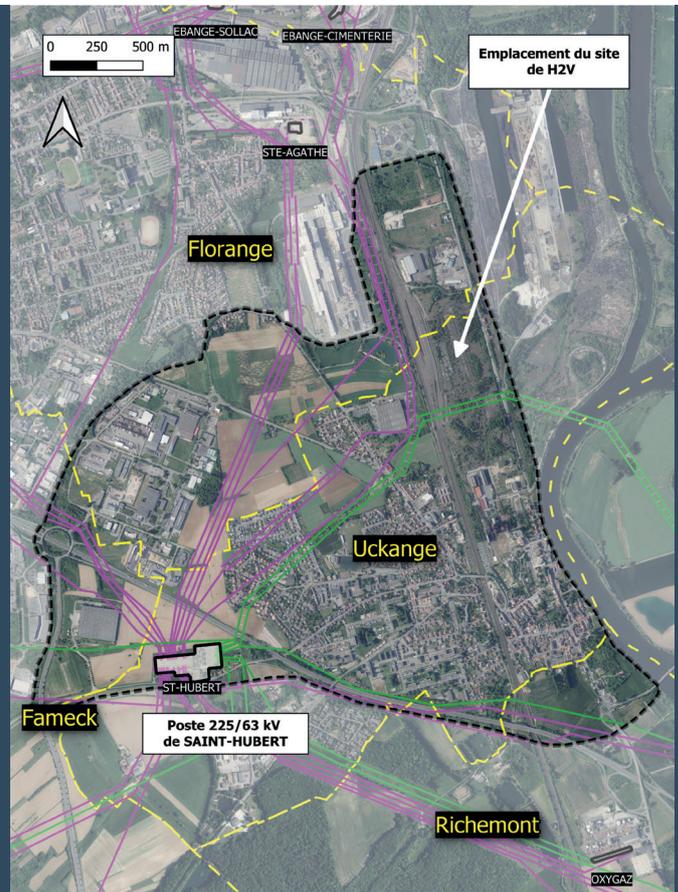


Schéma de principe du procédé de production de e-méthanol

Le raccordement électrique

Le raccordement électrique de l'usine H2V Thionville repose sur la création d'un poste électrique propre à H2V, situé sur le site, et son raccordement au réseau public de transport d'électricité (RPT), qui sera assuré par le gestionnaire du réseau RTE.

Étant donnée la puissance requise par le projet, le raccordement sera effectué en 225 000 volts via une liaison souterraine jusqu'au poste électrique de Saint-Hubert, à Uckange, situé à environ 2 km du site H2V.



Emplacement du poste RTE de Saint-Hubert et liaisons électriques existantes (en pointillé, aire d'étude du raccordement validée par le préfet de Moselle le 17 janvier 2025).

la démarche environnementale du projet

Le projet H2V Thionville, en tant qu'**Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**, est soumis à une autorisation environnementale unique.

Dans ce cadre, une étude d'impact approfondie est en cours pour analyser l'ensemble des effets potentiels sur la biodiversité, la qualité de l'air, l'eau, les sols et la santé humaine, et garantir la meilleure intégration possible du projet dans son environnement.

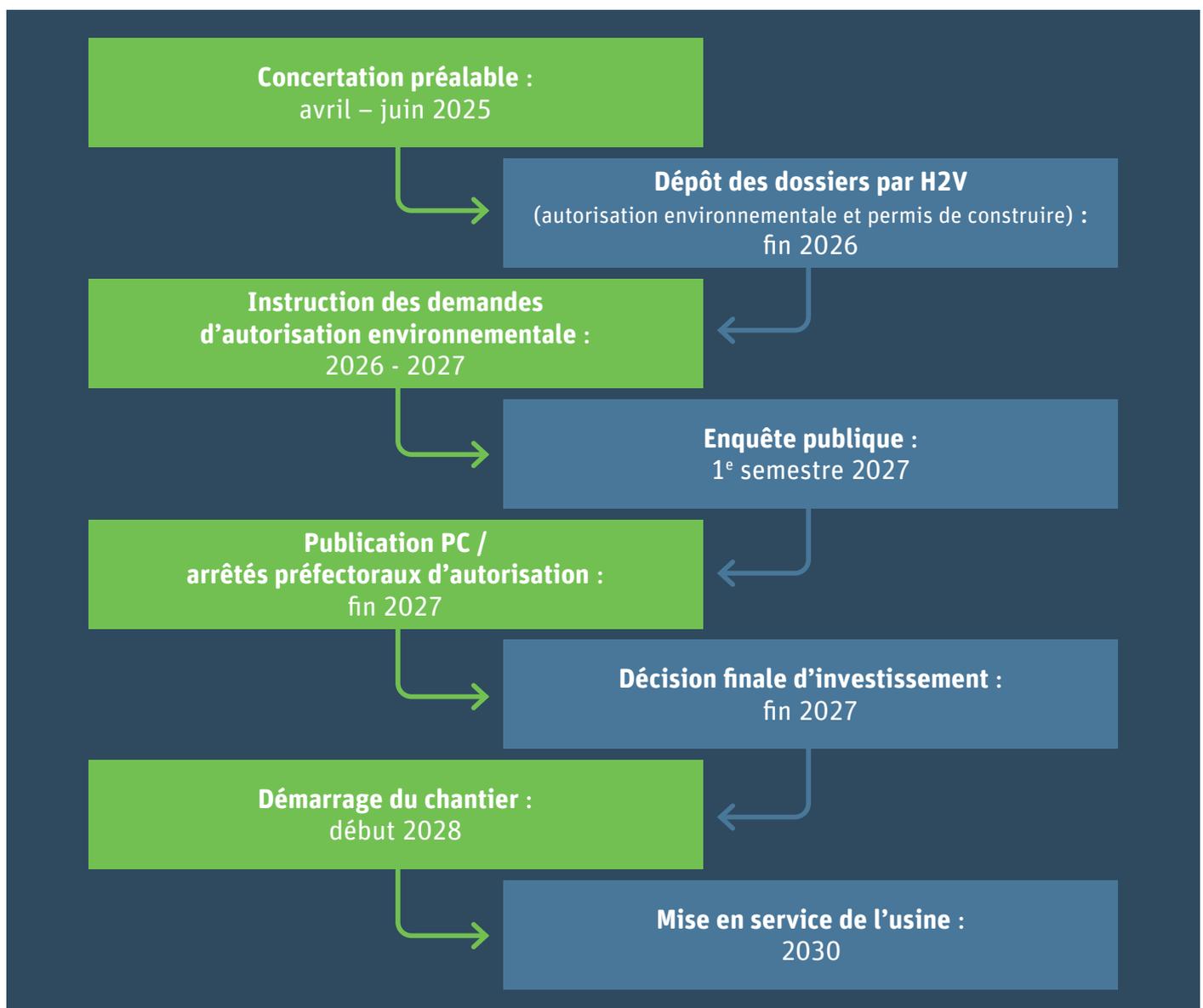
La gestion des risques :

Le projet H2V Thionville sera classé **Seveso seuil bas**, en raison des quantités d'hydrogène et de e-méthanol présentes sur site.

Ce classement impose des normes strictes en matière de sécurité et de gestion des risques.

Afin de respecter la réglementation ICPE, une étude de dangers sera réalisée, qui permettra d'identifier les risques liés au projet et les mesures qui devront être prises pour y répondre. L'usine intégrera des dispositifs avancés de prévention, notamment la séparation stricte des gaz, des détecteurs de fuite, des systèmes d'arrêt automatique et un stockage sous atmosphère inerte pour le e-méthanol. Des torchères de sécurité permettront d'évacuer les gaz en cas d'urgence, garantissant un fonctionnement sécurisé et maîtrisé de l'installation.

Le calendrier prévisionnel



La concertation préalable

Au regard du montant d'investissement, estimé à **800 millions d'euros**, les maîtres d'ouvrage **H2V et RTE** ont saisi conjointement la **Commission nationale du débat public (CNDP)** en application de l'article **L.121-8 du Code de l'environnement**.

Après étude de cette saisine, la CNDP a décidé d'organiser une concertation préalable, dont elle définit les modalités, et a désigné **Madame Nathalie DURAND** et **Monsieur Jean-François TRASSART** garants de cette concertation. Leur rôle est de veiller à la **qualité et à la transparence de l'information** et de garantir la **sincérité des échanges**.

La concertation préalable autour du projet H2V Thionville se déroule du 28 d'avril au 20 juin 2025.

Le Code de l'environnement précise que la concertation préalable doit permettre de débattre :

- De l'**opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques du projet** ;
- Des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts** significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des **solutions alternatives**, y compris de l'absence de mise en œuvre du projet (« option zéro ») ;
- Des **modalités d'information et de participation du public** après concertation préalable.

Comment participer ?

Tout au long de la concertation préalable, le public peut formuler ses avis, questions et propositions :

 **En ligne**, sur le site internet de la concertation préalable : **www.concertation-h2v-thionville.fr**

 **Dans les registres papier** mis à disposition dans les mairies du périmètre de publication de l'avis¹

 Par le biais de la **carte T jointe au dépliant d'information** distribué sur le territoire

 **Lors des temps d'échange** listés en dernière page.

Comment contacter les garants ?

Le public peut également adresser ses observations et propositions concernant plus spécifiquement le processus de concertation aux garants désignés par la CNDP :

Par mail :

• **Madame Nathalie DURAND :**
nathalie.durand@garant-cndp.fr

• **Monsieur Jean-François TRASSART :**
jean-francois.trassart@garant-cndp.fr

Par courrier adressé à l'adresse suivante, en mentionnant « **Concertation H2V Thionville** » :

Commission nationale du débat public
244, Boulevard Saint-Germain
75007 Paris



MA PAROLE A DU POUVOIR

<http://www.debatpublic.fr>



¹ Florange, Uckange, Bertrange, Fameck, Guénange, Illange, Richemont, Terville, Thionville et Yutz.

Calendrier des temps d'échange

Réunion publique d'ouverture
Digital Lab ArcelorMittal, Uckange
Mardi 29 avril, 18h-20h30

Débat-mobile n°1
Centre commercial E.Leclerc, Fameck
Mercredi 30 avril (matin)

Réunion thématique n°1 : Quelle contribution du projet à la décarbonation des transports et quels débouchés pour les filières e-méthanol et hydrogène ?
IUT de Thionville-Yutz
Jeudi 15 mai, 18h-20h30

Débat-mobile n°2
Marché de Thionville
Mardi 20 mai (matin)

Réunion thématique n°2 : Enjeux environnementaux et risques industriels
Salle des Fêtes Le Diapason, Uckange
Mardi 20 mai, 18h-20h30

Atelier thématique n°1 : Emploi, formation et retombées économiques locales
Salle du Casino, Thionville
Mardi 3 juin, 18h-20h30

Atelier thématique n°2 : L'intégration du projet sur le territoire
Salle Pablo Neruda, Guénange
Mercredi 11 juin, 18h-20h30

Réunion publique de clôture
Salle Aubépine (Complexe de Bétange), Florange
Jeudi 19 juin, 18h-20h30

À l'exception des rencontres de proximité, une inscription préalable sur le site de la concertation est recommandée pour chaque temps d'échange. Lors de chaque temps d'échange, les organisateurs de la CNDP veilleront au respect des principes de la participation : transparence de l'information apportée, égalité de traitement entre les participants, recherche d'inclusion de tous les publics, écoute et respect de tous les points de vue.